

Réf: Dossier 465870

Avis de constitution

SOCIETE « NEOCOAST 7 »

Siège ABIDJAN ATTECOUBE OPERA, Lot 22 & 23, Ilot
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2025 et enregistrés au CEPICI le 27/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEOCOAST 7 »

Objet : AMÉNAGEMENTS DIVERS ET MISE EN VALEUR DE SITES,
BTP, VRD, GÉNIE CIVIL, ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES,
CONSULTING, GESTION, REPRESENTATION, DISTRIBUTION, IMPORT-EXPORT UNIVERSEL
PRODUITS DU CRU ET USINES
EXPLOITATION DE LA MARQUE "SAMESTHER"
FABRICATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ATTECOUBE OPERA, Lot 22 & 23, Ilot
01

Dirigeant(s) M ADJALA ALAIN JOHN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13713 du 19/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80144/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

